

Royaume du Maroc

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة
قطاع الطاقة والمعادن

Les Premières Journées Géologiques du Maroc, édition 2016
Rabat du 10 – 12 mai 2016

Thème des Journées « *GEOLOGIE ET EXPLORATION* »

1

**Discours de Monsieur le Ministre
de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement**

**Distingués invités en vos rangs et qualités respectifs,
Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un immense plaisir et un grand intérêt que je préside aujourd'hui la séance d'ouverture des premières journées géologiques du Maroc.

Je voudrais à cette occasion souhaiter la bienvenue à nos invités, à nos partenaires, et à tous les participants qui ont bien voulu participer aujourd'hui avec nous à la relance des journées géologiques du Maroc.

Événement emblématique de l'histoire du service géologique du Maroc, ces journées constituaient un moment de rencontre et d'échange géo-scientifique entre géologues nationaux et internationaux, ainsi que les opérateurs et les partenaires du Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.

Avec ces premières journées ils le redeviendront إن شاء الله.

Mesdames et Messieurs,

La présente édition des journées géologiques du Maroc, revêt une symbolique toute particulière :

- ✓ Elle témoigne, d'abord, de notre ferme volonté, de renouer, après tant d'années d'absence, avec cette tradition historique et événement géologique national de référence, qu'eut le Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, l'habitude d'organiser depuis les années 60 du siècle dernier;
- ✓ Et elle réaffirme, aussi, notre promesse à ce que la relance de ces journées coïncide avec la commémoration de l'anniversaire de la présentation de la première feuille de route nationale pour le développement des infrastructures géologiques et géo-thématiques 2015-2025.

Mesdames et Messieurs,

-Importance des études et de l'infrastructure géo-scientifique-

Il va sans dire de l'importance de l'infrastructure géologique dans la connaissance de la géologie d'un pays. L'information produite, et colligée sous forme de cartes géologiques et géo-thématiques, travaux de synthèse ainsi qu'en bases de données, constitue un préalable et une assise incontournable pour des champs d'application aussi bien importants que diversifiés :

- ✓ Dans le domaine de la recherche des matières premières, dont l'intérêt économique du pays est indéniable, en fournissant de l'information et les outils requis pour la recherche et la valorisation rationnelle des ressources et richesses minières nationales.

- ✓ Ces informations sont aussi nécessaires pour le développement des infrastructures en implémentant les études géotechniques à l'amont et en cours de la mise en œuvre des ouvrages routiers, des chemins de fer, de barrages, des tunnels et des ponts ...
- ✓ Mais également nécessaires, comme vous le savez, dans le domaine de la prévention des risques et la protection de la population et des ouvrages des catastrophes naturelles tels les tremblements de terre et glissements de terrain, tout en identifiant et délimitant les zones instables.

Mesdames et Messieurs,

-Attractivité géologique et minière, réformes réglementaires-

Le renforcement maximum des efforts en matière d'acquisition, d'homogénéisation et de disponibilité de données riches et actualisées sur le potentiel géologique est d'un impact certain sur l'amplification de l'attractivité géologique du pays, soutenant dans la même synergie son attractivité minière.

Ainsi, dans la perspective de renforcer cette attractivité minière et conjointement aux efforts à déployer en matière d'infrastructure géoscientifique tels que sont consignés dans la feuille de route nationale, le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement a ouvert des chantiers de réformes législatives et réglementaires du secteur minier.

Tout d'abord, par la préparation d'une nouvelle législation minière, visant à moderniser l'ancienne qui date des années cinquante du siècle dernier (Dahir du 16 avril 1951) et à l'adapter avec les évolutions qu'a connues le secteur minier à l'échelle mondiale. Cette législation a été adoptée par le Dahir n°1-15-76 du 1 juillet 2015, qui a promulgué la loi n°33-13 relative aux Mines. C'est une étape importante qui a été franchie et que le secteur a tant attendu.

Puis, le projet de restructuration de l'activité minière artisanale, qui s'exerce dans la région minière de Tafilalet et de Figuig, zone d'une superficie de 60 000 km² et qui regorge certainement d'un potentiel minier prometteur exploité actuellement par des méthodes traditionnelles. Ce projet est en cours de mise en œuvre.

Ces réformes, qui s'inscrivent en amont des critères de performance du secteur minier, visent, aussi bien, la multiplication du chiffre d'affaire de ce secteur et du volume d'investissements dans l'exploration et la recherche minière que la création d'emplois.

Vous n'êtes pas sans savoir que la stabilité du Maroc, couplée à son environnement réglementaire et son dynamisme pour aller de l'avant dans les chantiers de restructuration minière et de développement de son

infrastructure géoscientifique, ont valu à notre pays d'intégrer le classement mondial annuel de l'Institut « FASER » «The 2014 Global Survey of Mining Companies» en devenant le leader africain et le 24^{ème} à l'échelle mondiale en 2015, après avoir été au 4^{ème} rang en Afrique et 40^{ème} à l'échelle mondiale en 2014.

Mesdames et Messieurs,

-Recréation de la Direction de la Géologie, relance de sa mission par la mise en œuvre de la feuille de route nationale 2015-2025-

Après d'illustres années, marquées par une intense activité traduite par une riche production de cartes géologiques et géothématiques et de multiples travaux de synthèses, le service géologique du Maroc, qui fut créé en 1921 et érigé en Direction Centrale en 1979, a connu en l'année 2005 un arrêt institutionnel qui a freiné son élan.

Fort conscient de ce constat et avec la volonté de corriger cette distorsion, j'ai tenu en tant que Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement à redonner vie au service géologique du Maroc par la création de la Direction de la Géologie au sein de la nouvelle organisation du ministère mise en place en août 2014. Et c'était « chose promise chose due ».

Et suite à cette mise en place du cadre institutionnel du service géologique du Maroc et dans le souci de redynamiser sa mission, le Ministère a élaboré une feuille de route nationale pour le développement de l'infrastructure géologique et géo-thématique pour la période 2015-2025, dotée d'un budget d'investissement prévisionnel correct pour un démarrage.

4

Mesdames et Messieurs,

-Programme prioritaire de la feuille de route nationale-

La Feuille de Route, qui ambitionne de soutenir la volonté de notre Ministère de dynamiser et mettre en valeur le secteur minier, donne la priorité à quatre zones prometteuses, ayant une infrastructure géologique et géo-thématique déficitaire :

- ✓ la zone minière de Tafilalet et de Figuig « Zone CADETAF» qui est connue pour ses minéralisations polymétalliques telles le Pb, Zn, Cu, Mn, Ag,... mais aussi par le minerais de Barytine, et par son potentiel de roches ornementales. Cette région reste toutefois largement sous-explorée ;
- ✓ La Meseta Orientale, zone à vocation minière qui vit cependant l'arrêt de certaines mines, considérées parmi les plus importantes du Maroc telles la mine polymétallique de Touissit et la mine de charbon de Jerada;

- ✓ Le Massif du Maroc Central, zone connue pour la grande diversité de ces ressources minières telles le Pb, Zn, l'Etain, l'Antimoine et le Wolfram;
- ✓ la zone des Mauritanides, et le bassin de Laâyoune-Dakhla, qui sont des régions prometteuses notamment en métaux précieux, métaux de base et surtout en terres rares ;

La mise en œuvre de la feuille de route nationale qui verra l'implication des compétences du Ministère dans le domaine de la géologie et leur renforcement par l'appel aux expertises externes et l'achèvement du système d'information géologique qui nous permettra d'atteindre des taux de 100 % pour certaines zones ciblées, et d'avoir une évolution des taux nationaux qui vont passer de :

- ✓ 36% à 51 % en cartes géologiques ;
- ✓ 42% à 49 % en cartes géophysiques ;
- ✓ 08% à 25 % en cartes géochimiques.

Mesdames et Messieurs,

-Patrimoine géologique-

Conscient de la richesse et de la diversité de notre patrimoine géologique, composante fondamentale de l'attractivité géologique et géo-touristique du Maroc, le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, a inscrit parmi ses objectifs essentiels la nécessité de protéger ce patrimoine, de le conserver et de lui assurer une gestion judicieuse et une promotion à l'échelle internationale.

La première action menée dans ce sens fut d'intégrer un Service du Patrimoine Géologique et des Musées au sein de la Direction de la Géologie nouvellement recréée, afin d'assurer un cadre institutionnel adéquat pour l'accomplissement de cette mission. Cette nécessité de protection des zones d'intérêt géologique et des éléments meubles du patrimoine géologique a incité le Ministère à activer

la mise en place des « outils et instruments » juridiques appropriés.

Un projet de loi sur la protection du patrimoine géologique qui prend d'ailleurs, en considération les lois nationales légiférant dans le domaine de la préservation des éléments naturels, est en cours d'élaboration par les cadres de notre Ministère et connaît un état d'avancement satisfaisant.

Conjointement à cet aspect juridique, des mesures de sauvegarde sont mises en œuvre. Elles consistent en la mise en place et le soutien de programmes d'information et d'éducation qui visent la sensibilisation à l'importance du patrimoine géologique et la vulgarisation des concepts de conservation géologique, qui, jusqu'à lors, restent peu connus par rapport à ceux de la conservation de la diversité biologique ou paysagère.

C'est dans ce sens que le Ministère œuvre pour le développement de la

coopération avec les organismes internationaux, les institutions scientifiques et les ONG afin de renforcer les efforts à déployer dans le domaine de la conservation et la promotion du patrimoine géologique.

Mesdames et Messieurs,

-Coopération, et signature des conventions-

Je voudrais saisir aussi cette occasion, pour mettre en exergue l'importance de la coopération tant nationale qu'internationale, puisque c'est en conjuguant les efforts des uns et des autres que nous saurons concrétiser les travaux de recherches géologiques et géoscientifiques.

Ainsi, de nouveaux projets de coopération entre le Ministère et ses grands partenaires verront le jour. Objectif : développer et réaliser des projets de recherche dans les domaines de géologie (cartographie géologique, géophysique, géochimique, paléontologie) et de la recherche minière.

A cette occasion, sera signée une convention spécifique entre notre Ministère et le Ministère Délégué auprès du Chef du Gouvernement, chargé de l'Administration de la Défense Nationale. Elle porte sur l'utilisation des images satellitaires pour la cartographie géologique. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route nationale pour le développement de l'infrastructure géologique et géothématique pour la période 2015-2025, le Centre Royal de Télédétection Spatiale (CRST) apportera une assistance technique à la Direction de la Géologie dans l'intégration des images satellitaires et les techniques de traitement des données géospatiales.

6

Mesdames et Messieurs,

Avant de clore ce discours, je tiens à remercier vivement les membres du comité scientifique et celui de l'organisation et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite et au bon déroulement de cet événement.

J'espère que ces journées, qui verront la contribution d'experts de tous les domaines d'application des sciences de la Terre, serviront à faire connaître et progresser nos connaissances sur la géologie du Maroc.

Je souhaite également que les contacts personnels que peut offrir cette manifestation puissent aboutir à la naissance d'une collaboration étroite entre les différents participants.

Je vous remercie